

Vous cherchez à réduire votre consommation d'énergie?



Optez pour un CHAUFFE-EAU À DÉBIT CONTINU

N'ayant pas de réservoir, le chauffe-eau à débit continu ne chauffe pas l'eau inutilement et requiert moins de 10% du volume d'espace d'un chauffe-eau standard. Vous économiserez donc énergie et espace, en plus de bénéficier d'une eau chaude en continu.

Avantages

→ EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Une efficacité énergétique jusqu'à 25% supérieure à celle de la plupart des chauffe-eau standards.

→ FLEXIBILITÉ

Un design compact permettant une grande flexibilité d'installation et une économie d'espace substantielle.

→ TEMPÉRATURE CONSTANTE

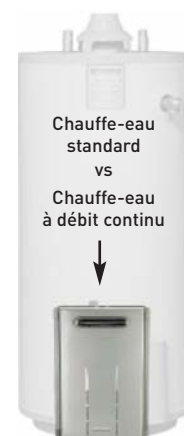
Une température d'eau toujours constante, contrôlée électroniquement.

→ DURABILITÉ

Une durée de vie presque deux fois supérieure à celle d'un chauffe-eau standard.

Pour bénéficier pleinement des avantages du chauffe-eau à débit continu, il est recommandé d'éviter de solliciter une demande excessive d'eau chaude, de respecter un débit minimum et de ne pas fermer à répétition, la source d'eau chaude.

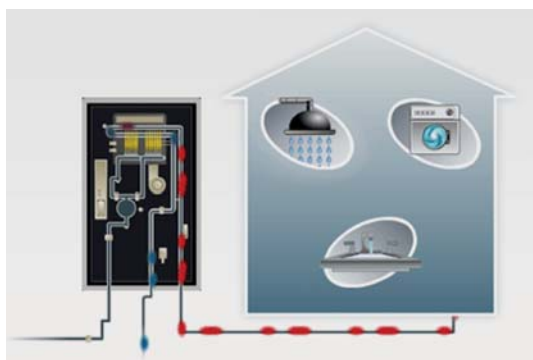
Comparez le volume des deux appareils.



LOUEZ-LE !

BÉNÉFICIEZ DES AVANTAGES DE LA LOCATION

- Service après-vente disponible en tout temps, sans aucuns frais, en cas de défectuosité ou de bris
- Entretien aux deux ans inclus dans la location
- Garantie complète en vigueur pour toute la durée de la location¹
- Mensualités de location simplement ajoutées à la facture de gaz naturel
- Possibilité de rachat du chauffe-eau loué



Fonctionnement

Dès qu'une source d'eau chaude est ouverte, le chauffe-eau à débit continu détecte la demande et enclenche son processus de chauffage de l'eau. Il module son pouvoir calorifique afin de produire de l'eau chaude en continu à la température désirée. Lorsque la demande d'eau chaude est interrompue, le chauffe-eau s'arrête.



Pour plus d'information

1 866 641-7587

www.gazmetroplus.com

CONFORT
SÉCURITÉ
EXPERTISE

L'installation d'un chauffe-eau à débit continu doit être soumise au préalable à l'évaluation par un entrepreneur-installateur certifié, afin de déterminer si le bâtiment et l'emplacement répondent aux normes en vigueur établies notamment par le Code du gaz naturel et la Régie du bâtiment. Il est possible que le remplacement de votre compteur de gaz soit requis. Cette technologie convient particulièrement aux appartements en copropriété et maisons de ville de superficies inférieures à 1 500 pieds carrés, ainsi qu'aux familles dont la consommation d'eau chaude est modérée.

¹ Cette garantie couvre l'appareil et ses composantes uniquement.